



École primaire  
2 rue des Ecoles  
88160 RAMONCHAMP  
Tél : 03.29.25.23.03  
[ce.0880935@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0880935@ac-nancy-metz.fr)

# Première inscription A l'école maternelle - Rentrée 2024 -

- Enfants nés en 2021 et non scolarisés en 2023/2024

## **INSCRIPTION Mairie de RAMONCHAMP (première étape)**

Pour effectuer l'inscription en première année de maternelle à l'école de Ramonchamp, les parents doivent d'abord s'adresser à la mairie.

Il est nécessaire de présenter les pièces suivantes :

- Copie d'un justificatif récent de domicile,
  - Le livret de famille (pages concernant les parents et les enfants)
    - En cas de séparation : copie de tout document justifiant de la garde légale de l'enfant
    - En cas de divorce des parents : copie du jugement,
  - Le carnet de santé de l'enfant (vaccins obligatoires à jour)
- A l'issue de cette démarche, un certificat sera délivré au(x) responsable(s) de l'enfant à scolariser.

## **ADMISSION à l'ECOLE MATERNELLE (deuxième étape)**

Les parents s'adressent ensuite à l'école avec le dossier complet : certificat d'inscription délivré par la mairie, les photocopies du livret de famille (pages concernant les parents et les enfants), du carnet de santé et jugement en cas de séparation/divorce.

## **JOURS ET HORAIRES ADMISSION A L'ECOLE (dans les locaux de l'école élémentaire)**

- ☞ **Le mardi 14 mai** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ☞ **Le vendredi 17 mai** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ☞ **Le vendredi 24 mai** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ☞ **Le samedi 25 mai** de 9h à 11h
- ☞ **Le vendredi 31 mai** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

*Si vous n'êtes pas disponibles aux dates fixées pour les admissions, merci de téléphoner à l'école au 03.29.25.23.03 afin de convenir d'un rendez-vous.*